Envoyé en préfecture le 15/05/2023
Reçu en préfecture le 15/05/2023
Publié le 15/05/2023
ID : 081-218101400-20230509-1811_DL32090523-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 23
Procurations : 10
Votants : 33
N° 32/2023

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Commissions municipales : modifications

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mai, à dix-neuf heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le trois mai deux mille vingt-trois, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, VIDAL, Mme GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. BONHOMME, RENAULT, VANTAUX, Mmes ESPARBIÉ, LESPINARD, MM. POMARÈDE, DELORD, BÉLINGAND, MM. NAVELLOU, DAVID, Mmes ALBOUY POMPONNE, MOUGIN, LE NY, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :
Mme IMBERT à M. LAMOTTE
M. LABORDE à Mme BALAT
Mme RÉMY à M. CARAYON
M. GAMBIER à Mme LESPINARD
Mme DECOUX-POINDRELLE à M. VIDAL
Mme GUIRAUD à Mme DOURTHE
Mme TAILHADES à Mme GUIDEZ
Mme LEY à Mme MARIGNOL
Mme BONNIFACY à M. LARUE
Mme FAURE à Mme DEFAIS

Madame DOURTHE est nommée secrétaire de séance.

Le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'approuver l'affectation de Madame DEFAIS dans différentes commissions municipales en remplacement de Monsieur THÉNARD, élu sur la liste « Lavaur Autrement », démissionnaire.

Il s'agit des commissions suivantes :
- développement économique ;
- voirie et travaux ;
- agriculture et marchés ;
- culture et patrimoine ;
- urbanisme ;
- commission d'appel d'offre et marchés publics (membre titulaire)

Envoyé en préfecture le 15/05/2023
Reçu en préfecture le 15/05/2023
Publié le 15/05/2023
ID : 081-218101400-20230509-1811_DL32090523-DE

- commission de délégation de service public (suppléant de Mme Marine FAURE) .
- commission consultative des services publics locaux ;
- commission paritaire des foires et marchés.

Par ailleurs, Madame DOURTHE, adjointe au maire déléguée à la culture et au patrimoine, siège désormais es-qualité au sein de cette commission. Étant au préalable déjà membre de ladite commission, elle libère ainsi un poste de membre qu'il convient de pourvoir. Le Maire propose de désigner à cet effet, Monsieur Bernard FÈVRE qui en a fait la demande.

Après en avoir délibéré,
Entendu le présent exposé,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'affectation de Madame DEFAIS, en remplacement de Monsieur THÉNARD, élu sur la liste « Lavaur Autrement », démissionnaire, dans les commissions ci-dessous :

- développement économique ;
- voirie et travaux ;
- agriculture et marchés ;
- culture et patrimoine ;
- urbanisme ;
- commission d'appel d'offre et marchés publics (membre titulaire)
- commission de délégation de service public (suppléant de Mme Marine FAURE) .
- commission consultative des services publics locaux ;
- commission paritaire des foires et marchés.

APPROUVE l'affectation de Monsieur Bernard FÈVRE dans la commission culture et patrimoine.

Fait les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR (81)

La secrétaire de séance,

Corinne DOURTHE